

### 2.2.1. Planche n°1 : Extrémité Est / Demi-échangeur de la Forêt

Dans cette section, la déviation traverse des zones urbanisées : habitations au droit de l'échangeur des Fayaux, Zone industrielle de la Madeleine au Nord immédiat de la déviation.

Plusieurs engagements localisés ont été définis pour cette section :

Thématique		Engagements
Bruit	Nuisances sonores	Mise en œuvre de protections acoustiques
Cadre et qualité de vie de la population	Accueil du public	Aménagement d'un parking au niveau de l'échangeur de la Forêt
Eaux souterraines et superficielles	Système d'assainissement	Aménagement de bassins de traitement des eaux en extrémité Est
Milieu naturel	Protection des zones sensibles	Déplacement d'espèces végétales protégées Balisage d'espèces végétales protégées Balisage d'habitats En phase travaux, mise en place d'une clôture anti-batraciens
	Limitation du risque collision faune/trafic	Mise en place d'une clôture à faune et de panneaux de signalisation (traversées d'animaux)
	APPB Forêt d'Evreux	Modification du périmètre de l'APPB
Milieu naturel / Forêt	Rétablissement voies existantes	Rétablissement de l'Allée Berthe (PS2) : passerelle piétons, cavaliers et véhicules de service. Végétalisation des palissades

